

DECLARATION CE DE CONFORMITE POUR MACHINES (DIRECTIVE 98/37/CE)

Fabricant: FAAC S.p.A.
Adresse: Via Benini, 1 - 40069 Zola Predosa BOLOGNA - ITALIE
Déclare que: L'opérateur mod. DOMOGLIDE-B7

- est construit pour être incorporé dans une machine ou pour être assemblé à d'autres appareillages, afin de constituer une machine conforme aux termes de la Directive 98/37/CE;
- est conforme aux exigences essentielles de sécurité des autres directives CEE suivantes:
73/23/CEE et modification 93/68/CEE successive,
89/336/CEE et modifications 92/31/CEE et 93/68/CEE successives.

et déclare, en outre, qu'il est interdit de mettre en service l'appareillage jusqu'à ce que la machine dans laquelle il sera incorporé ou dont il deviendra un composant ait été identifiée et jusqu'à ce que la conformité aux conditions de la Directive 98/37/CE.

Bologna, le 01-07-2005

L'Administrateur Délégué
A. Bassi

PRECAUTIONS POUR L'INSTALLATEUR OBLIGATIONS GENERALES DE SECURITE

- 1) **ATTENTION! Il est important, pour la sécurité des personnes, de suivre à la lettre toutes les instructions. Une installation erronée ou un usage erroné du produit peut entraîner de graves conséquences pour les personnes.**
- 2) Lire attentivement les instructions avant d'installer le produit.
- 3) Les matériaux d'emballage (matière plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ils constituent des sources potentielles de danger.
- 4) Conserver les instructions pour les références futures.
- 5) Ce produit a été conçu et construit exclusivement pour l'usage indiqué dans cette documentation. Toute autre utilisation non expressément indiquée pourrait compromettre l'intégrité du produit et/ou représenter une source de danger.
- 6) FAAC décline toute responsabilité qui dériverait d'usage impropre ou différent de celui auquel l'automatisme est destiné.
- 7) Ne pas installer l'appareil dans une atmosphère explosive: la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un grave danger pour la sécurité.
- 8) Les composants mécaniques doivent répondre aux prescriptions des Normes EN 12604 et EN 12605.
Pour les Pays extra-CEE, l'obtention d'un niveau de sécurité approprié exige non seulement le respect des normes nationales, mais également le respect des Normes susmentionnées.
- 9) FAAC n'est pas responsable du non-respect de la Bonne Technique dans la construction des fermetures à motoriser, ni des déformations qui pourraient intervenir lors de l'utilisation.
- 10) L'installation doit être effectuée conformément aux Normes EN 12453 et EN 12445.
Pour les Pays extra-CEE, l'obtention d'un niveau de sécurité approprié exige non seulement le respect des normes nationales, mais également le respect des Normes susmentionnées.
- 11) Couper l'alimentation électrique et déconnecter la batterie avant toute intervention sur l'installation.
- 12) Prévoir, sur le secteur d'alimentation de l'automatisme, un interrupteur omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm. On recommande d'utiliser un magnétothermique de 6A avec interruption omnipolaire.
- 13) Vérifier qu'il y ait, en amont de l'installation, un interrupteur différentiel avec un seuil de 0,03 A.
- 14) Vérifier que la mise à terre est réalisée selon les règles de l'art et y connecter les pièces métalliques de la fermeture.
- 15) L'automatisme dispose d'une sécurité intrinsèque anti-écrasement, formée d'un contrôle du couple. Il est toutefois nécessaire d'en vérifier le seuil d'intervention suivant les prescriptions des Normes indiquées au point 10.
- 16) Les dispositifs de sécurité (norme EN 12978) permettent de protéger des zones éventuellement dangereuses contre les **Risques mécaniques du mouvement**, comme l'écrasement, l'acheminement, le cisaillement.
- 17) On recommande que toute installation soit dotée au moins d'une signalisation lumineuse (par ex.: FAACLIGHT 12 VCC), d'un panneau de signalisation fixé, de manière appropriée, sur la structure de la fermeture, ainsi que des dispositifs cités au point "16".
- 18) FAAC décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement de l'automatisme si les composants utilisés dans l'installation n'appartiennent pas à la production FAAC.
- 19) Utiliser exclusivement, pour l'entretien, des pièces FAAC originales.
- 20) Ne jamais modifier les composants faisant partie du système d'automatisme.
- 21) L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement manuel du système en cas d'urgence et remettre à l'Usager qui utilise l'installation les "Instructions pour l'Usager" fournies avec le produit.
- 22) Interdire aux enfants ou aux tiers de stationner près du produit durant le fonctionnement.
- 23) Eloigner de la portée des enfants les radiocommandes ou tout autre générateur d'impulsions, pour éviter tout actionnement involontaire de l'automatisme.
- 24) Le transit n'est permis que lorsque l'automatisme est immobile.
- 25) L'Usager qui utilise l'installation doit éviter toute tentative de réparation ou d'intervention directe et s'adresser uniquement à un personnel qualifié.
- 26) Ne pas mettre en court-circuit les pôles des batteries et ne pas tenter de les recharger avec des platines d'alimentation différentes de l'armoire.
- 27) Ne pas jeter les batteries épuisées à la poubelle, mais les éliminer dans les conteneurs spécifiques pour le recyclage. Les coûts d'élimination des déchets ont déjà été payés par le constructeur.
- 28) Entretien: procéder tous les six mois au moins à la vérification fonctionnelle de l'installation, en faisant particulièrement attention à l'efficacité des dispositifs de sécurité (y compris, lorsqu'elle est prévue, la force de poussée de l'opérateur) et de déverrouillage.
- 29) **Tout ce qui n'est pas prévu expressément dans ces instructions est interdit.**

Remarques sur les batteries de fonctionnement du DOMOGLIDE-B7

La batterie fournie avec l'opérateur DOMOGLIDE-B7 est une **BATTERIE DE FONCTIONNEMENT** qui alimente directement l'automatisme. **Ce n'est pas une batterie de back-up.**

La recharge de la batterie est garantie par la platine électronique à laquelle elle est connectée par l'intermédiaire d'un transformateur et d'un circuit intégré spécifique. Tenir compte du fait qu'il faut environ 10 à 20 minutes de recharge pour récupérer l'énergie utilisée durant un cycle d'ouverture/fermeture (valeur sujette à des variations suivant la température ambiante, la vie des batteries et le type de dispositif).

Au moment de l'installation, il peut arriver que les batteries, en raison de leur séjour en stock, ne sont pas complètement chargées et ne permettent au portail de n'effectuer que quelques manœuvres avant de se décharger complètement. C'est la raison pour laquelle on recommande, avant de commencer l'installation d'un nouveau dispositif, de charger complètement les batteries fournies, ou d'avoir à disposition au moins deux batteries identiques déjà chargées. De cette façon, on pourra exécuter les manœuvres nécessaires pour la programmation de l'installation et pour les vérifications du fonctionnement.

COMMENT CHARGER LES BATTERIES POUR LA PREMIERE FOIS

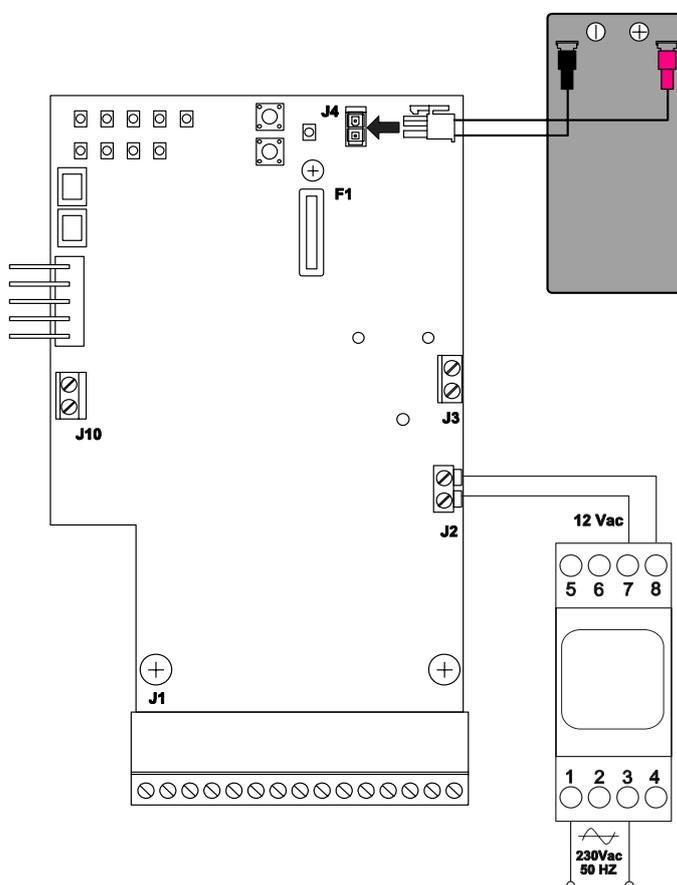
La charge peut être directement effectuée sur le banc avant l'installation du dispositif. Suivre les indications en se rapportant à la figure ci-après:

- 1) brancher le secondaire du transformateur 12 Vca (fourni à part) sur le connecteur J2 de la platine et le primaire sur la tension de réseau;

Remarque: si on n'utilise pas le transformateur fourni par FAAC, s'assurer que le secondaire est 12Vca - 16VA.

- 2) brancher la batterie sur le connecteur J4 spécifique sur la platine et la laisser en charge pendant 12 heures environ.

REMARQUE: Durant la charge des batteries, la LED P de la platine (voir Fig. 19 et par. 8.2) peut passer d'une lumière clignotante rapide (un clignotement toutes les 250 ms environ, batterie déchargée) à une lumière allumée fixe (batterie chargée). Même si la led reste allumée fixe peu après le début de la charge, laisser les batteries connectées pendant tout le temps indiqué.



Automatisme DOMOGLIDE-B7

Ces instructions sont valables pour le modèle suivant:

FAAC DOMOGLIDE-B7

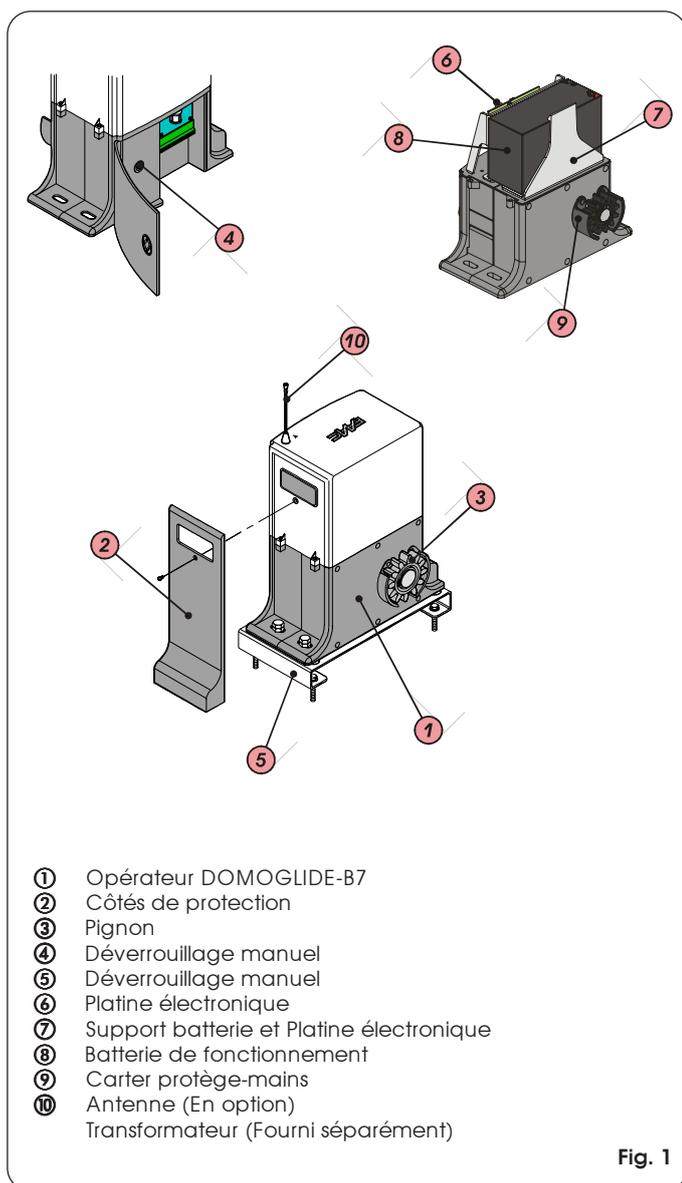
L'automatisme DOMOGLIDE-B7, permet d'automatiser les portails coulissants domestiques avec des vantaux d'une longueur maxi de 5 m et d'un poids de 300 kg.

Il est constitué par un motoréducteur électromécanique irréversible, alimenté à 12 Vcc par l'intermédiaire d'une batterie de fonctionnement associée à une armoire électronique qui en garantit la recharge. La platine est programmable et permet de sélectionner les logiques de fonctionnement, les temps de fonctionnement (en autoapprentissage) et de pause, la vitesse des vantaux, la sensibilité de l'anti-écrasement et l'ampleur de l'ouverture partielle.

Le système irréversible garantit le blocage mécanique du portail quand le moteur n'est pas en fonction. Un déverrouillage manuel permet de manœuvrer le portail en cas de dysfonctionnement.

L'automatisme DOMOGLIDE-B7 a été conçu et construit pour contrôler l'accès des véhicules. Eviter toute autre utilisation.

1. DESCRIPTION ET CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

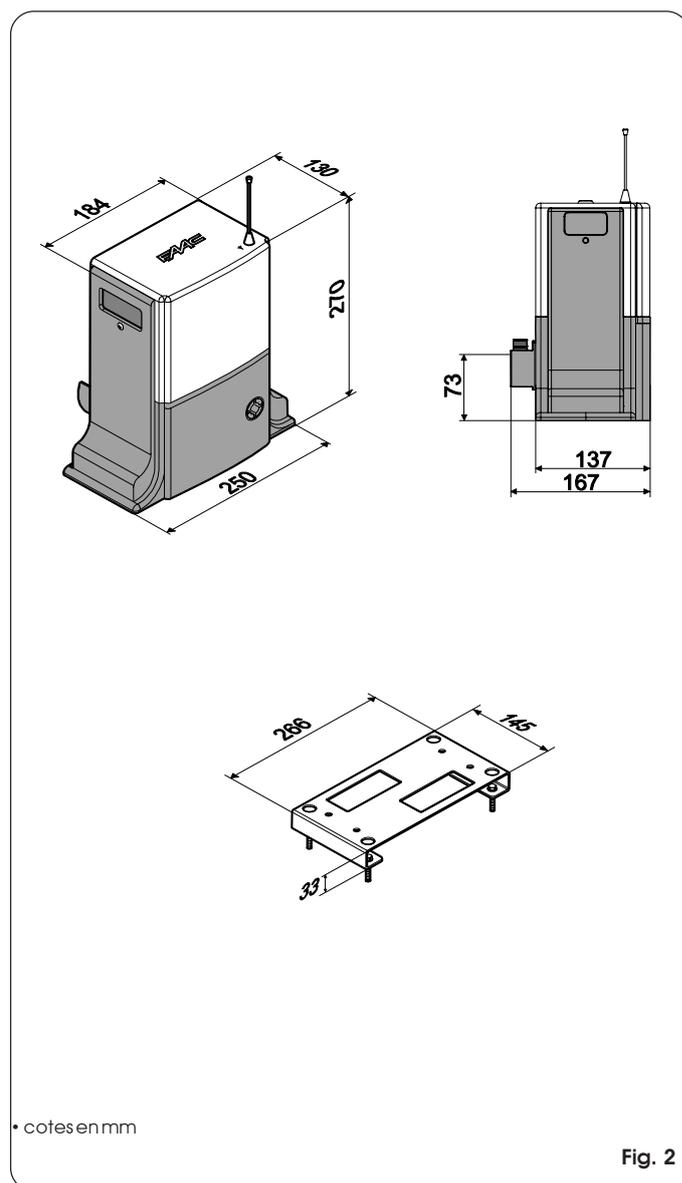


Tabl. 1 - Caractéristiques techniques de l'opérateur DOMOGLIDE-B7

Modele	DOMOGLIDE-B7
Alimentation	12 Vcc (à batterie)
Puissance nominale absorbée (W)	48
Vitesse linéaire à vide maxi (m/mn)	15
Force statique (N)	150
Cycles consécutifs avec batterie chargée	~30 ⁽¹⁾
Temps de recharge de la batterie	~10' pour chaque cycle effectué
Température d'utilisation (°C)	-20 ÷ +55
Poids opérateur (kg)	5,3
Degré de protection	IP 44
Longueur maxi vantail (m)	5
Poids maxi vantail (Kg)	300
Encombrement opérateur LxHxP(mm)	voir fig. 2

⁽¹⁾ A des températures basses (<0°C) les cycles consécutifs peuvent diminuer de plus de 50%.

2. DIMENSIONS



3. DESCRIPTION DE L'INSTALLATION - DISPOSITIONS ELECTRIQUES (installation standard)

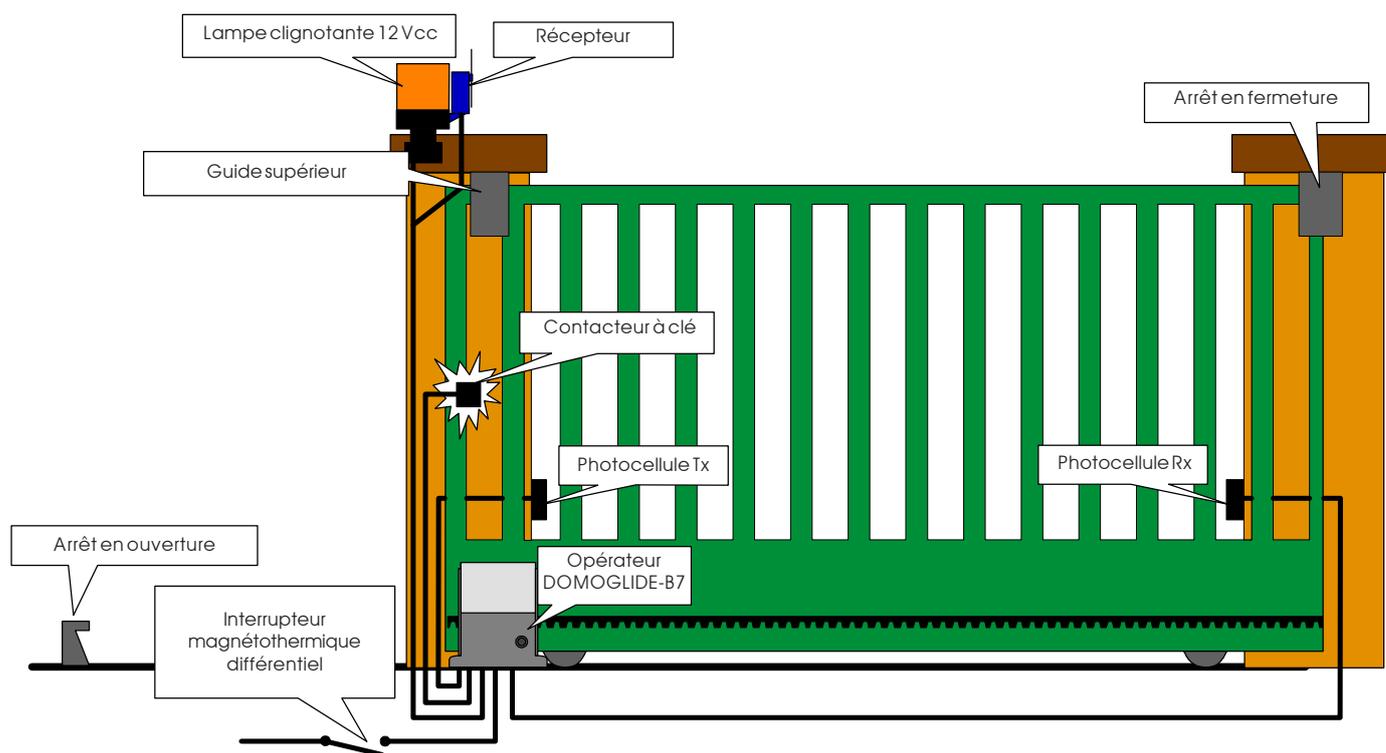


Fig. 3

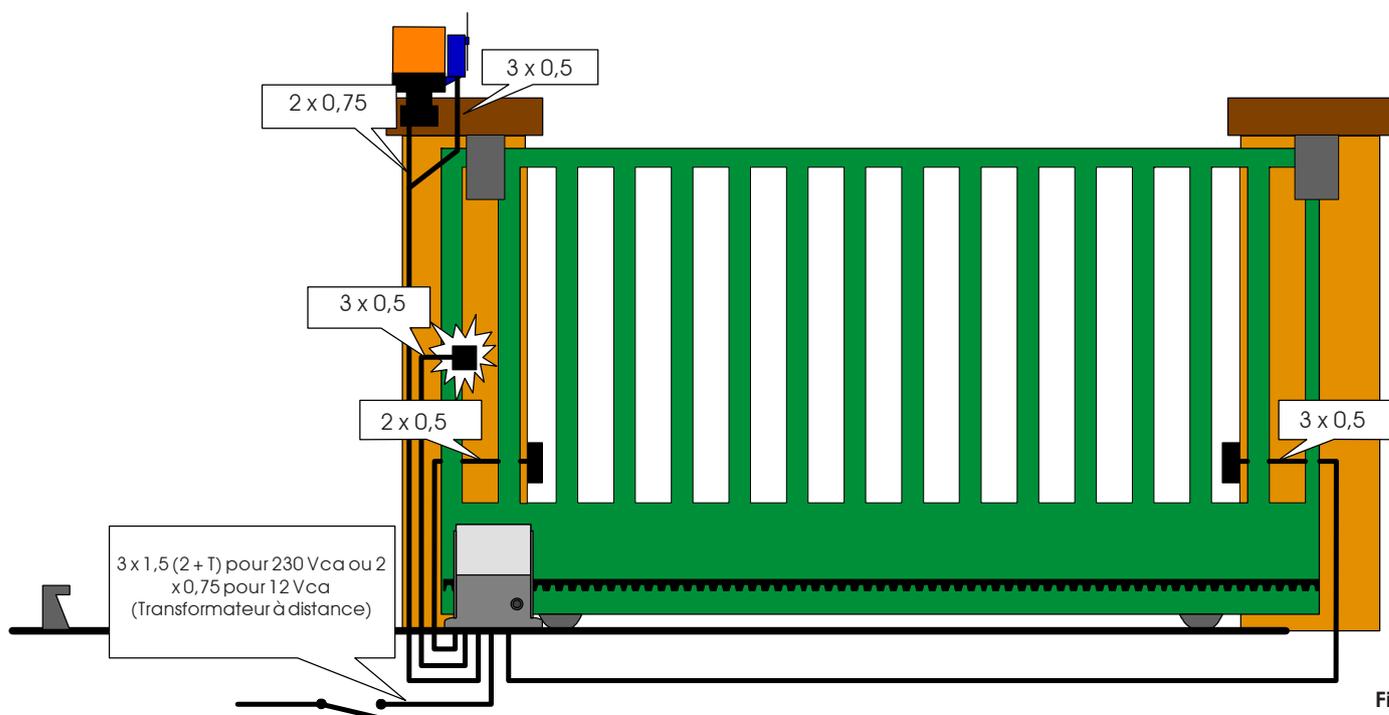


Fig. 4

Notes:

- 1) Pour la pose des câbles électriques, utiliser des tuyaux rigides et/ou flexibles adéquats.
- 2) Pour éviter toute interférence, toujours séparer les câbles de connexion à basse tension des câbles d'alimentation à 230 Vac.
- 3) On peut mettre le transformateur à distance jusqu'à un maximum de 100 m de l'armoire.

4. INSTALLATION DE L'AUTOMATISME

4.1. Vérifications préliminaires

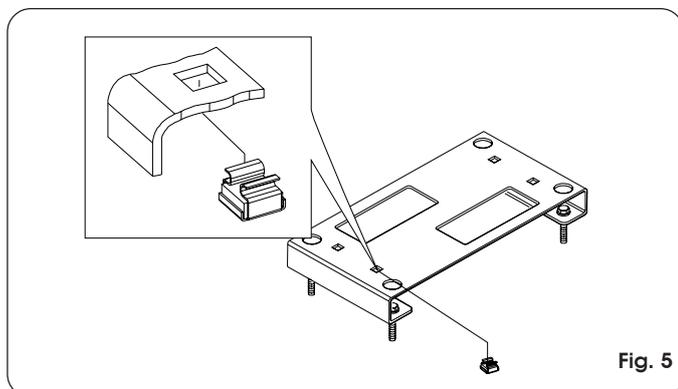
Pour la sécurité et pour un fonctionnement correct de l'automatisme, vérifier l'existence des conditions requises suivantes:

- La structure du portail doit permettre l'automatisation. En particulier, vérifier qu'elle est suffisamment robuste et rigide et que les dimensions et le poids sont conformes à ceux qui figurent dans les caractéristiques techniques.
- Vérifier l'absence d'inclinaisons dans le coulissement du portail.
- Vérifier le mouvement régulier et uniforme du portail, sans frottements irréguliers durant toute la course.
- Les caractéristiques du terrain doivent garantir une tenue suffisante des chevilles de fixation de la plaque de fondation.
- Vérifier la présence d'un guide supérieur et des arrêts mécaniques de fin de course.
- Démontez les serrures et les verrous éventuels.

On recommande d'effectuer toutes les interventions de ferronnerie avant d'installer l'automatisme.

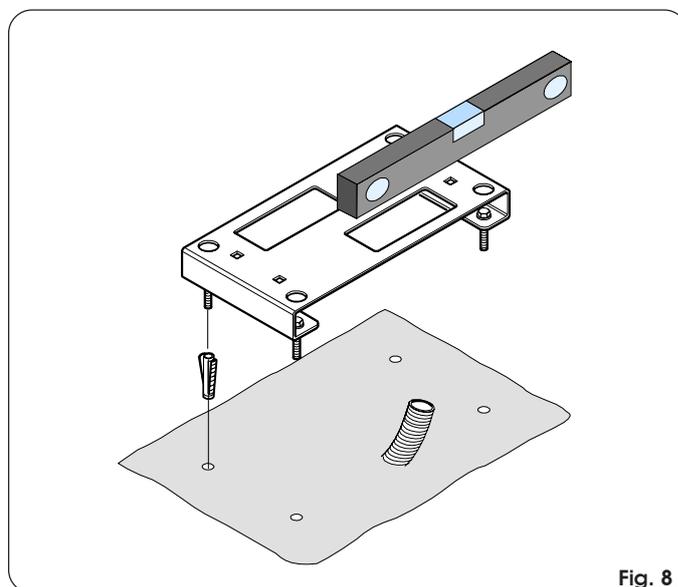
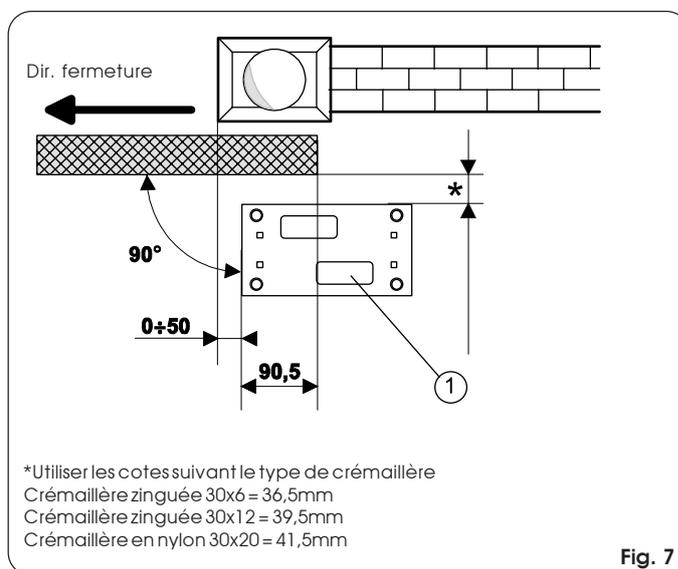
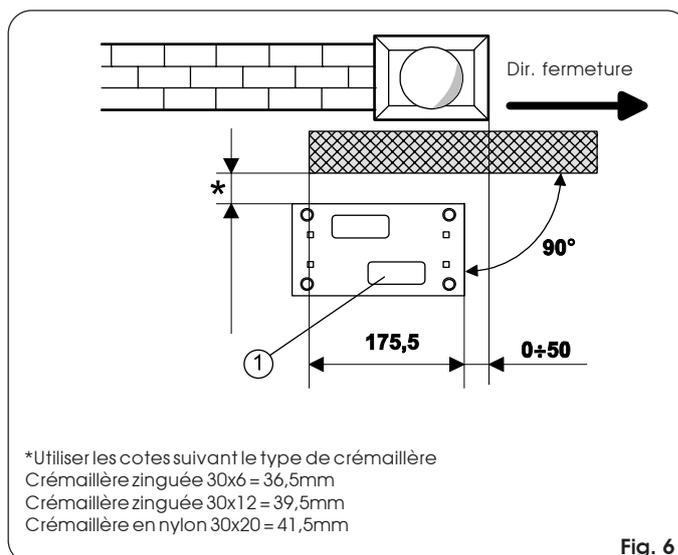
4.2. Préparation de la plaque de fondation

- Introduire dans les 4 trous carrés de la plaque les 4 écrous en cage fournis, d'après la Fig. 5.



4.3. Fixation de la plaque de fondation

- 1) La plaque de fondation doit être positionnée d'après la Fig. 6 (fermeture à droite) ou la Fig. 7 (fermeture à gauche) pour garantir l'engrènement correct du pignon à la crémaillère.
- 2) Fixer la plaque de fondation au sol avec des chevilles adéquates (Fig. 8) en prévoyant une ou plusieurs gaines pour le passage des câbles électriques à travers la plaque (Fig. 6-7 Réf. a). Vérifier l'horizontalité parfaite de la plaque avec un niveau à bulle.



4.4. Positionnement de l'opérateur

- Prédistribuer les câbles électriques pour la connexion aux accessoires et l'alimentation électrique, d'après la Fig. 4. Pour réaliser facilement les connexions, faire sortir les câbles de la longueur nécessaire pour la connexion au bornier, au transformateur et à la platine de décodage (si présents).
- Positionner l'opérateur sur la plaque en utilisant les vis fournies, d'après la Fig. 9.

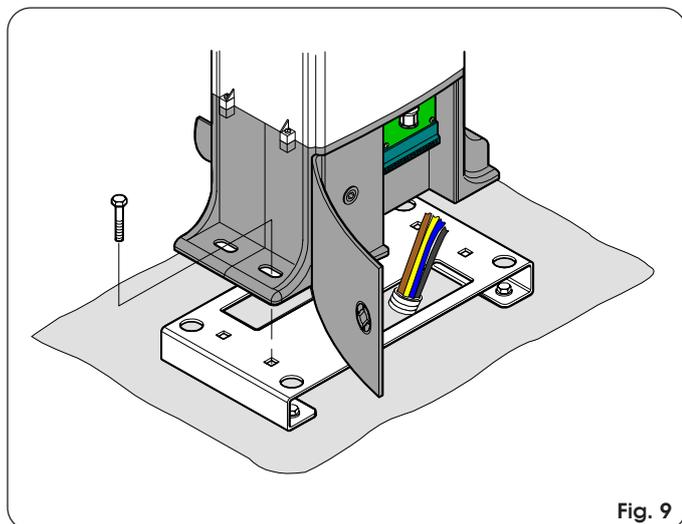


Fig. 9

4.5. Réglage de l'opérateur

- Régler la distance entre l'opérateur et le portail en se reportant à la Fig. 10.

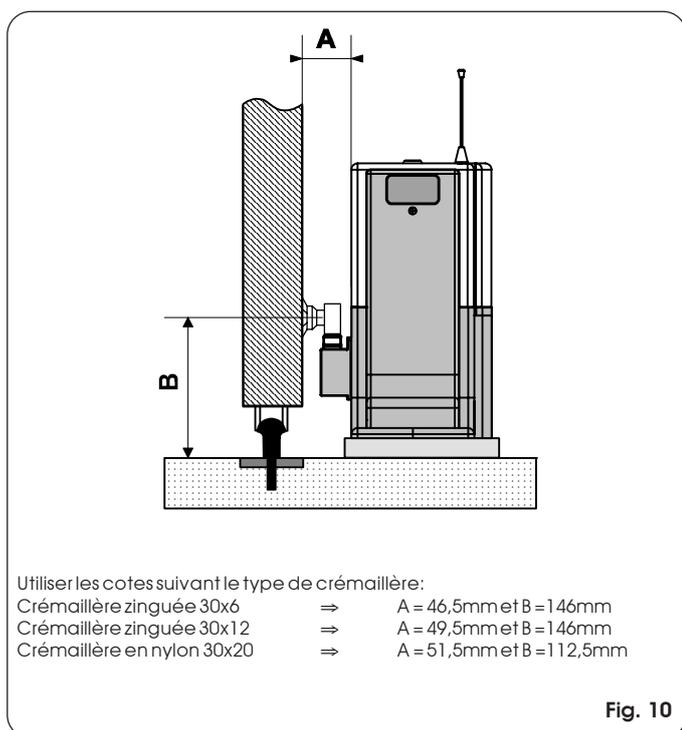


Fig. 10

4.6. Fixation de l'opérateur

- Fixer provisoirement l'opérateur en serrant légèrement les vis d'après la Fig. 11.

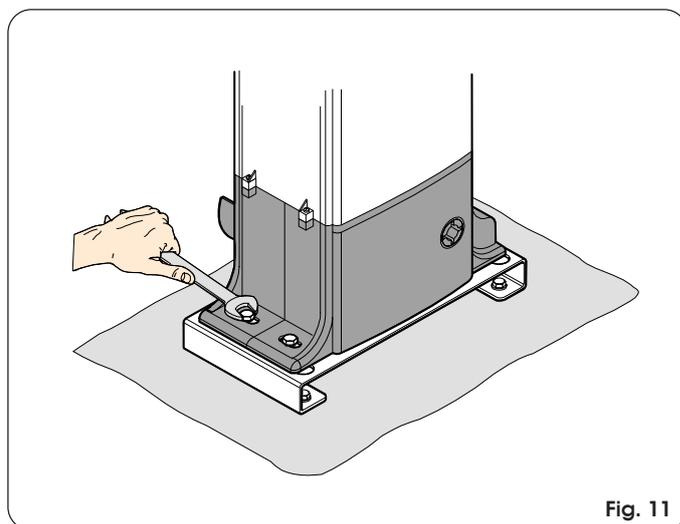


Fig. 11

4.7. Déverrouillage de l'opérateur

Prédistribuer l'opérateur pour le fonctionnement manuel comme on l'indique ci-après:

- Ouvrir le capot de protection en utilisant une pièce de monnaie.
- Extraire la clé fournie logée à l'intérieur du capot; l'introduire dans le système de déverrouillage spécifique et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la butée mécanique (Fig. 12).

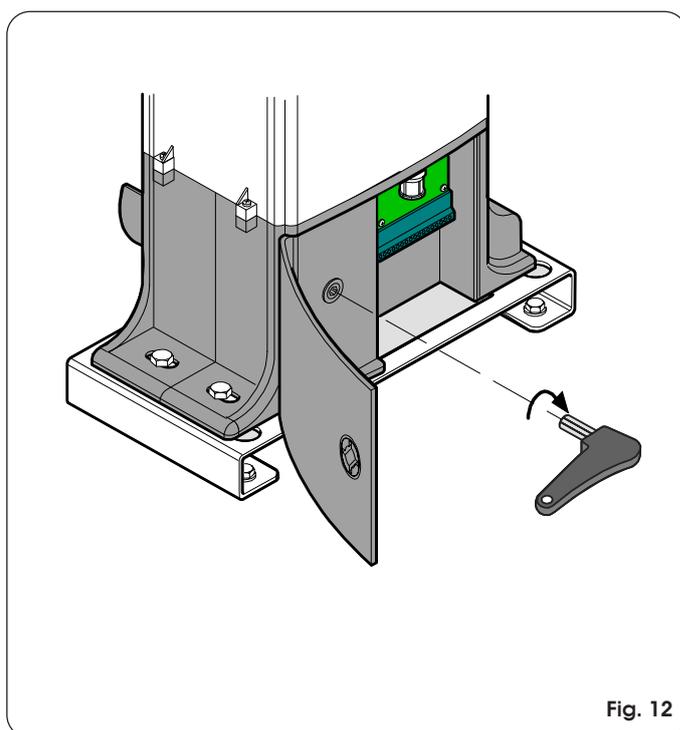


Fig. 12

4.8. Montage de la crémaillère

4.8.1. Crémaillère en acier à souder (Fig. 13)

- 1) Monter trois cliquets taraudés sur la pièce de la crémaillère en les positionnant dans la partie supérieure de la rainure. De cette manière, le jeu sur la rainure permettra d'effectuer avec le temps les réglages éventuels.
- 2) Amener manuellement le portail en position de fermeture.
- 3) Poser horizontalement sur le pignon la première pièce de la crémaillère et souder le cliquet taraudé sur le portail, d'après la Fig. 16.
- 4) Actionner manuellement le portail, en vérifiant que la crémaillère est posée sur le pignon et souder le deuxième et le troisième cliquet.
- 5) Placer une autre pièce de la crémaillère contre la précédente en utilisant, pour mettre en phase la denture des deux pièces, une pièce de la crémaillère, d'après la Fig. 17.
- 6) Actionner manuellement le portail et souder les trois cliquets taraudés en complétant le portail.

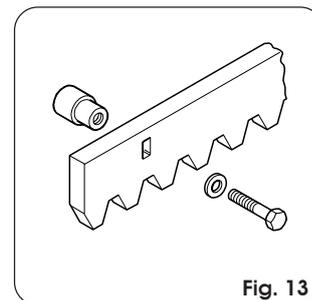


Fig. 13

4.8.2. Crémaillère en acier à visser (Fig. 14)

- 1) Amener manuellement le portail en position de fermeture.
- 2) Poser horizontalement sur le pignon la première pièce de la crémaillère et interposer l'entretoise entre la crémaillère et le portail, en le positionnant dans la partie supérieure de la rainure.
- 3) Marquer le point de perçage sur le portail. Percer $\varnothing 6,5$ mm et tarauder avec des tarauds $\varnothing 8$ mm. Visser le boulon.
- 4) Actionner manuellement le portail, en vérifiant que la crémaillère est posée sur le pignon et répéter les opérations à partir du point 3.
- 5) Placer une autre pièce de la crémaillère contre la précédente en utilisant, pour mettre en phase la denture des deux pièces, une pièce de la crémaillère d'après la Fig. 17.
- 6) Actionner manuellement le portail et effectuer les opérations de fixation comme pour la première pièce, en complétant le portail.

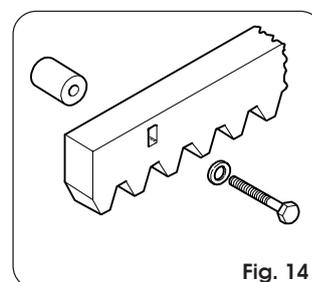


Fig. 14

4.8.3. Crémaillère de nylon à visser (Fig. 15)

- 1) Amener manuellement le portail en position de fermeture.
- 2) Poser horizontalement sur le pignon la première pièce de la crémaillère et marquer le point de perçage sur le portail; percer avec un foret $\varnothing 4$ mm et serrer la vis autotaraudeuse 6x20 mm avec la plaque de renforcement correspondante.
- 3) Actionner manuellement le portail, en vérifiant que la crémaillère est posée sur le pignon et répéter les opérations du point 2.
- 4) Placer une autre pièce de la crémaillère contre la précédente en utilisant, pour mettre en phase la denture des deux pièces, une pièce de la crémaillère d'après la Fig. 17.
- 5) Actionner manuellement le portail et effectuer les opérations de fixation comme pour la première pièce, en complétant le portail.

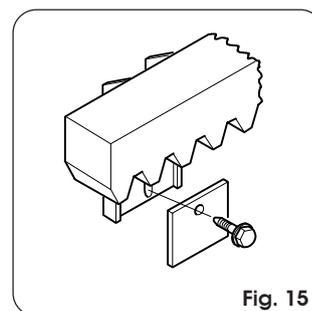


Fig. 15

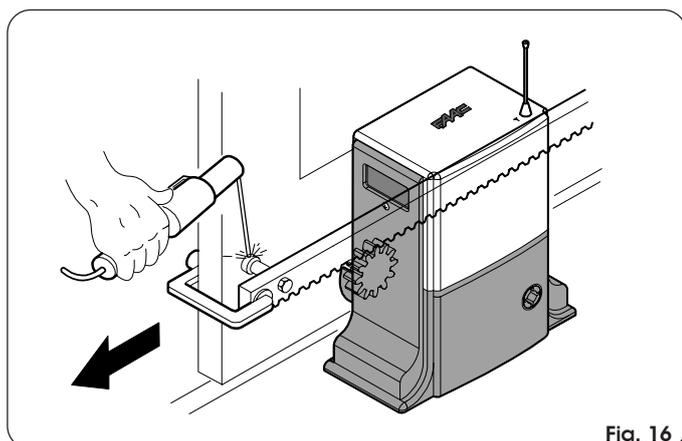


Fig. 16

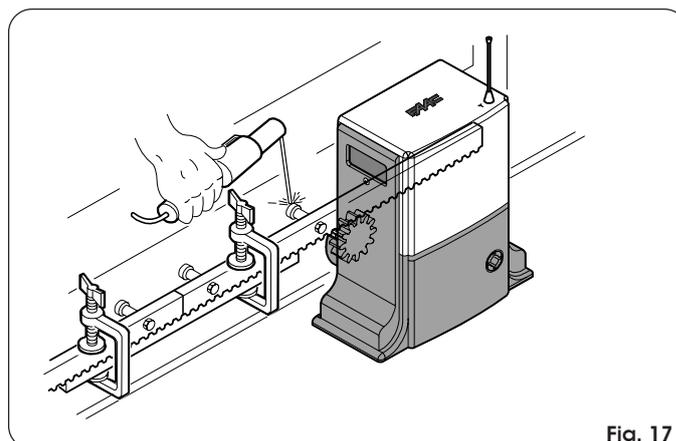


Fig. 17

Notes concernant l'installation de la crémaillère

- Vérifier que durant la course du portail toutes les pièces de la crémaillère s'engrènent correctement avec le pignon.
- Ne pas souder les pièces de la crémaillère ni aux entretoises ni entre eux.
- Au terme de l'installation de la crémaillère, régler la distance entre les dents du pignon et la gorge de la crémaillère en vérifiant que la distance est de 2,5 mm (Fig. 18) durant toute la course, en utilisant les rainures de la crémaillère.
- Vérifier manuellement que le portail atteint régulièrement les butées pour l'arrêt mécanique de fin de course et qu'il n'y a pas de frottements durant la course.
- Ne pas utiliser de graisse ni d'autres produits lubrifiants entre le pignon et la crémaillère.

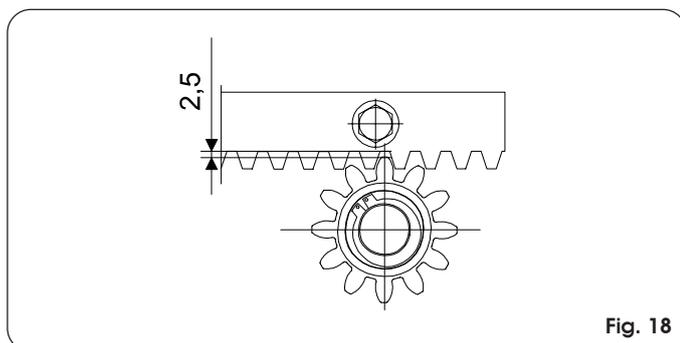


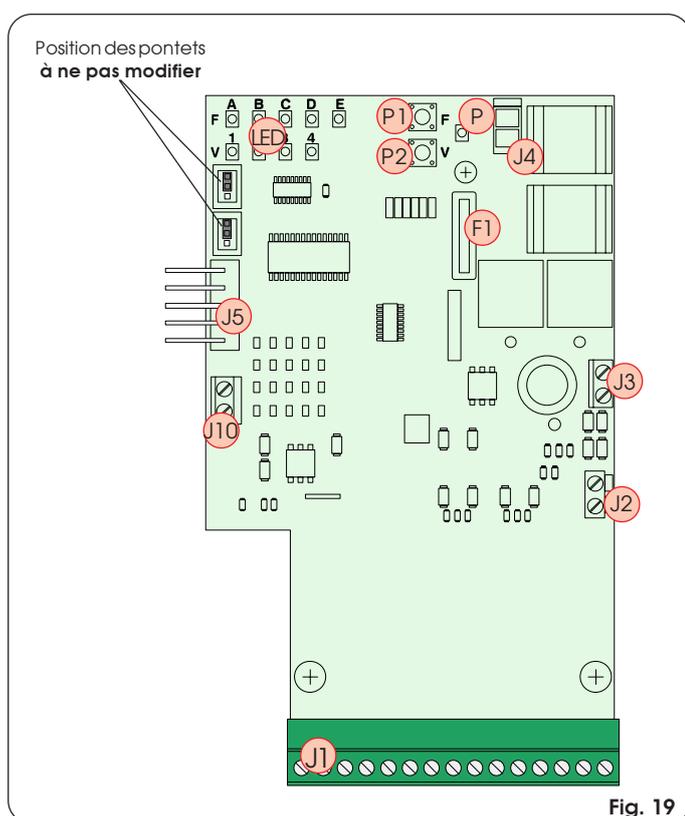
Fig. 18

ARMOIRE ELECTRONIQUE

AVERTISSEMENTS

Attention: Avant toute intervention sur l'armoire électronique (connexions, entretien) couper l'alimentation électrique et déconnecter la batterie.

- Prévoir en amont de l'installation un interrupteur magnétothermique différentiel avec un seuil d'intervention adéquat.
- Toujours séparer le câble d'alimentation 230 VCA des câbles de commande et de sécurité (poussoirs, récepteur, photocellules, etc.). Pour éviter toute perturbation électrique, utiliser des gaines séparées ou un câble blindé (avec le blindage connecté à la masse).



5. SCHEMA DE LA PLATINE

LED	Leds de programmation
P	Led de présence de tension et diagnostic
P1	Poussoir de programmation "Fonction"
P2	Poussoir de programmation "Valeur"
F1	Fusible batterie et moteur - F20A
J1	Bornier Accessoires
J2	Bornier Transformateur
J3	Bornier de connexion moteur
J4	Connecteur pour connexion batterie
J5	Connecteur Minidec/Récepteur RP
J10	Bornier capteur magnétique

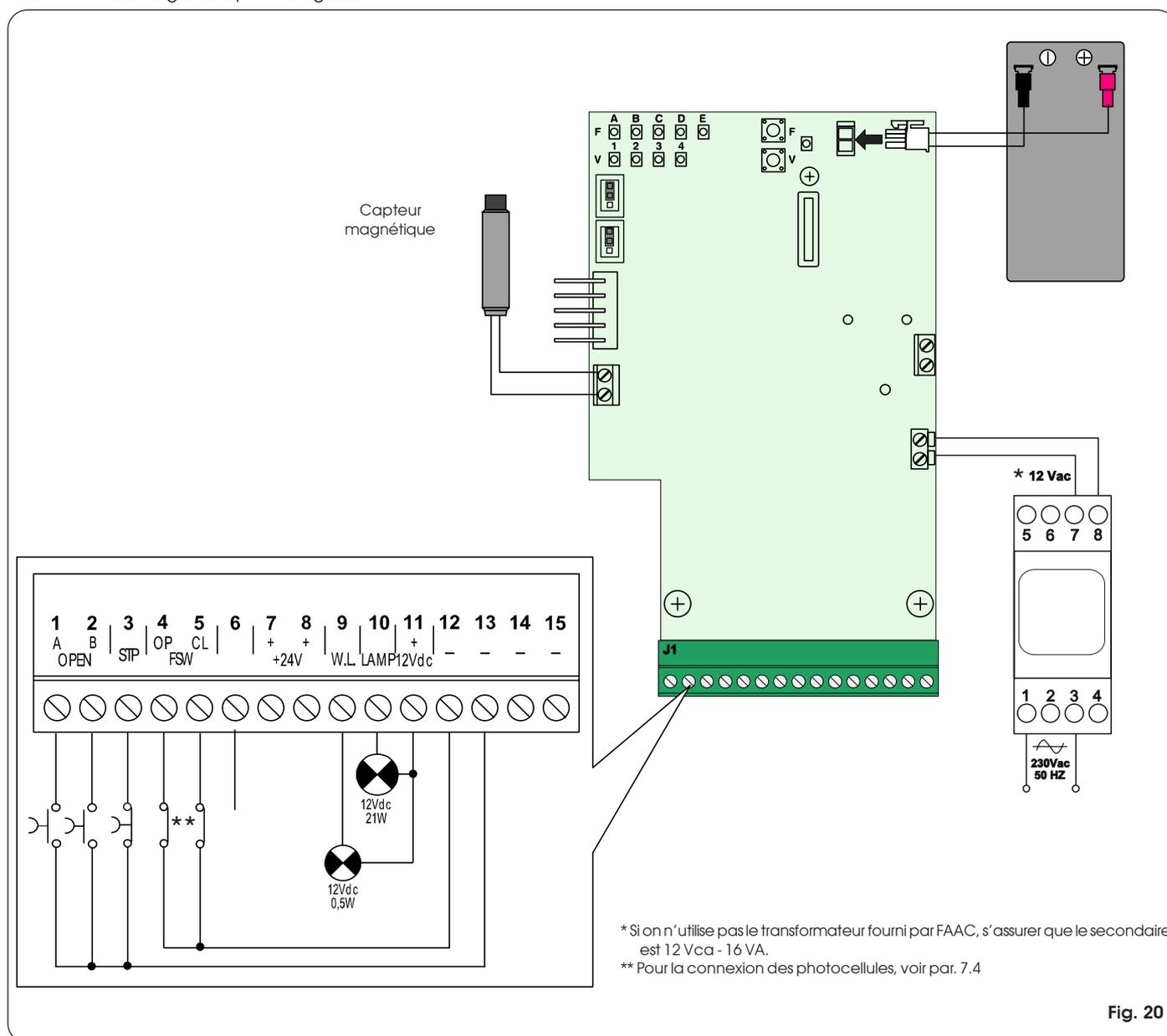
6. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE LA PLATINE ÉLECTRONIQUE

Tabl. 2 - Caractéristiques techniques

Alimentation	12Vac
Batterie	Pb hermétique 12Vcc 7Ah - dimensions 150x65x95
Caractéristiques Transformateur	Primaire 230 Vca~50/60Hz - Secondaire 12 Vca - 16VA
Courant maxi moteur	15A
Température d'utilisation	-20°C ÷ +55°C
Fusibles de protection	N°1 - 20A
Fonction anti-écrasement	Encodeur / Contrôle courant
Charge maxi accessoires à 24 Vcc	150 mA
Charge maxi connecteur rapide	50 mA
Logiques de fonctionnement	Automatique / Automatique "pas à pas" / Sécurité / Semi-automatique
Temps d'ouverture/fermeture	en autoapprentissage
Temps de pause	Programmable 5, 10, 20, 30 s
Ampleur de l'ouverture partielle	90, 120, 150, 180 cm
Vitesse	Sélectionnable sur 4 niveaux
Réglage force statique	Sélectionnable sur 4 niveaux
Ralentissement	Electronique
Entrées sur le bornier	Open - Open partiel - Stop - Sécurités en ouv. - Sécurités en ferm. - Capteur
Sorties sur le bornier	Moteur - Lampe clignotante - lampe témoin - Alimentation accessoires (24 - 12) Vcc
Connecteurs	Platines minidec / platines RP - Batterie
Fonctions programmables	Logique - temps de pause - ampleur de l'ouverture partielle - force de l'anti-écrasement - vitesse de l'opérateur

7. CONNEXIONS ELECTRIQUES

Réaliser les câblages d'après la Fig. 20



7.1. Description du bornier J1

Tabl. 3 - Description de la connexion des accessoires

Borne	Description	Accessoire connectée
1	OPEN A (commande d'ouverture totale)	Dispositif avec contact N.O. (Ex. contacteur à clé)
2	OPEN B (commande d'ouverture partielle)	Dispositif avec contact N.O. (Ex. contacteur à clé)
3	STOP (commande de verrouillage portail)	Dispositif avec contact N.F. ⁽¹⁾
4	FSW OP (contact des sécurités en ouverture)	Photocellules (Ex. SAFEBEAM) ⁽¹⁾
5	FSW CL (contact des sécurités en fermeture)	Photocellules (Ex. SAFEBEAM) ⁽¹⁾
6	PAS UTILISÉ	/
7 - 8	+ (positif alimentation 24V)	Absorption totale MAX accessoires de 150mA
9 - 11	W.L. (alimentation lampe témoin)	Lampe de 12V - 0,5W
10 - 11	LAMP (alimentation lampe clignotante)	Lampe clignotante FAACLIGHT 12V
12 ÷ 15	- (négatif alimentation 24 Vcc)	/

⁽¹⁾ En l'absence d'accessoires, connecter la borne à la masse (bornes 12 ÷ 15).

Remarque: si l'automatisme est arrêté, l'alimentation des accessoires (+24V) est invalidée.

7.2. Câblage du moteur

Câbler le moteur de DOMOGLIDE-B7 d'après la figure suivante en fonction de la direction de fermeture du portail.

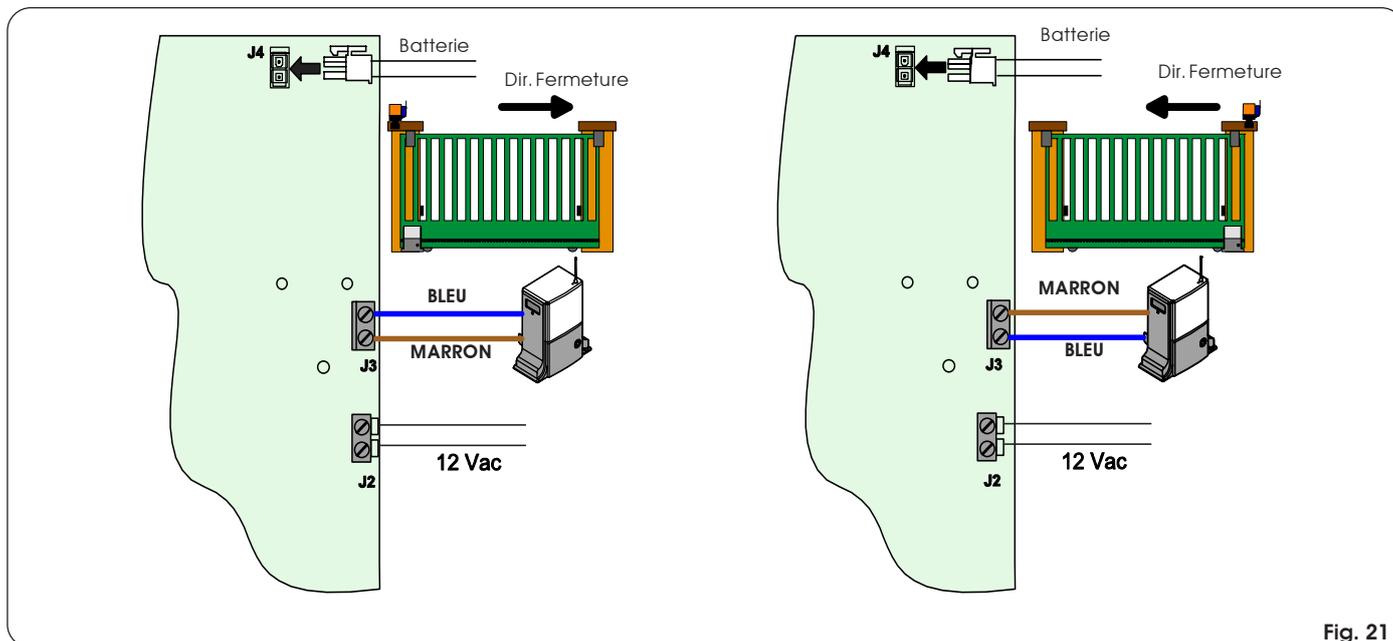


Fig. 21

7.3. Connexion des photocellules et des dispositifs de sécurité

Avant de connecter les photocellules (ou d'autres dispositifs), on recommande de choisir leur type de fonctionnement suivant la zone de mouvement à protéger (voir Fig. 22).

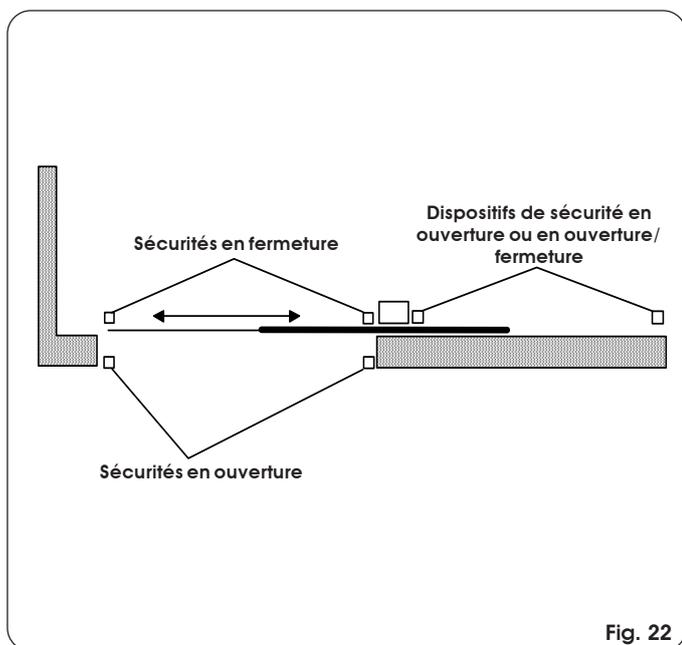


Fig. 22

N.B.: si deux dispositifs avec un contact N.F. ont la même fonction, les connecter en série entre eux (Fig. 23).

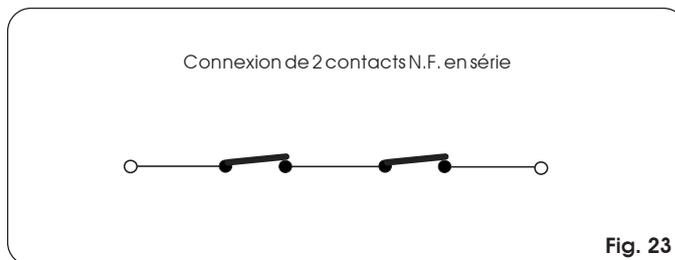


Fig. 23

N.B.: si deux dispositifs avec un contact N.O. ont la même fonction, les connecter en parallèle entre eux (Fig. 24).

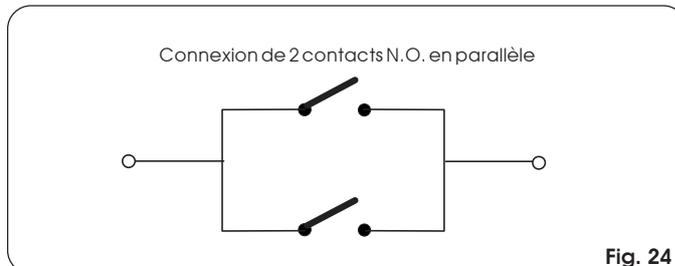


Fig. 24

Attention: on peut connecter à la platine électronique au maximum 2 couples de photocellules type SAFEBEAM

Exemples de connexions de photocellules

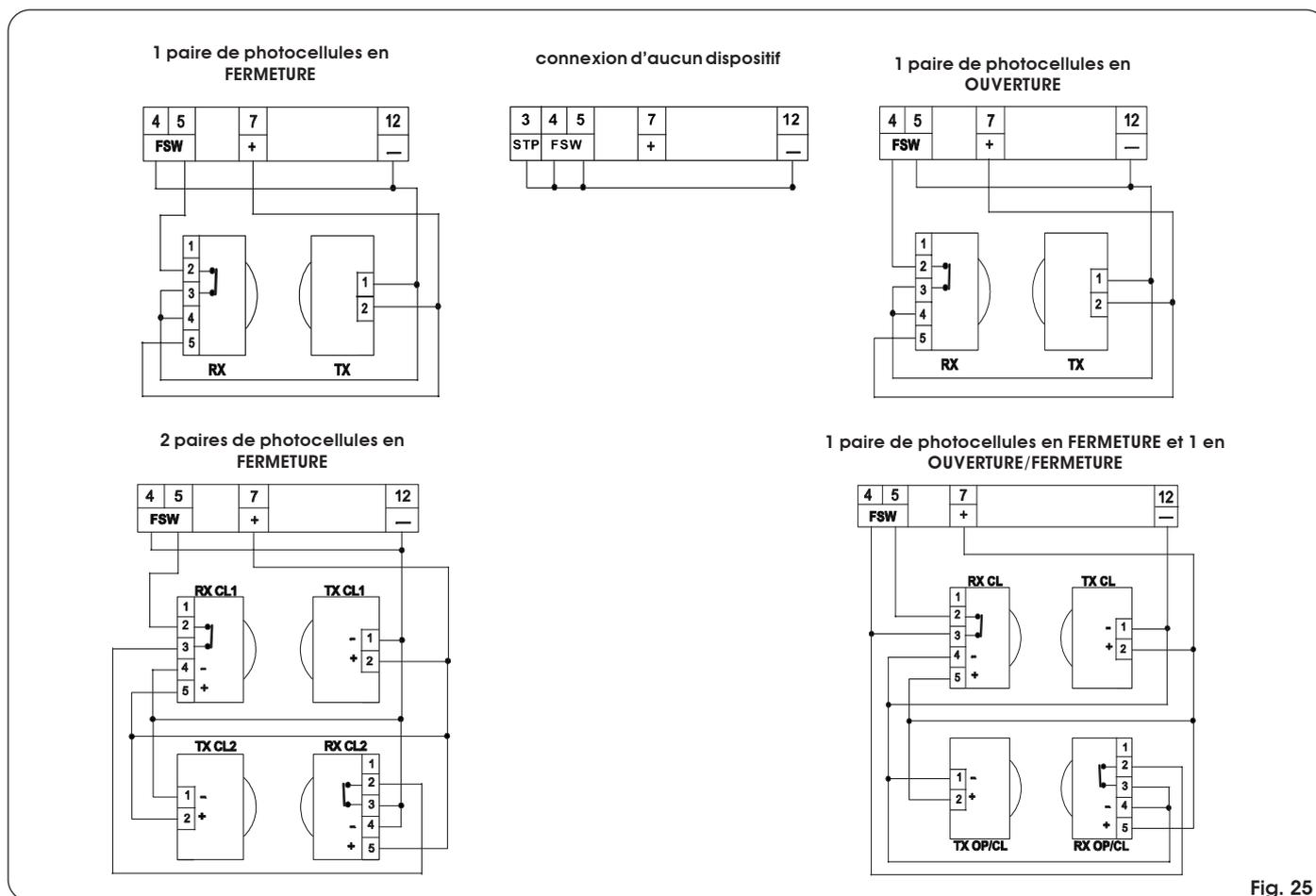


Fig. 25

7.4. Connexion platines MINIDEC, RP

Brancher le connecteur plat J5 (Fig. 19) sur la platine de décodage MINIDEC ou RP d'après la Fig. 26 qui illustre la connexion d'une platine MINIDEC.

Pour la programmation des platines de décodage se reporter aux instructions correspondantes.

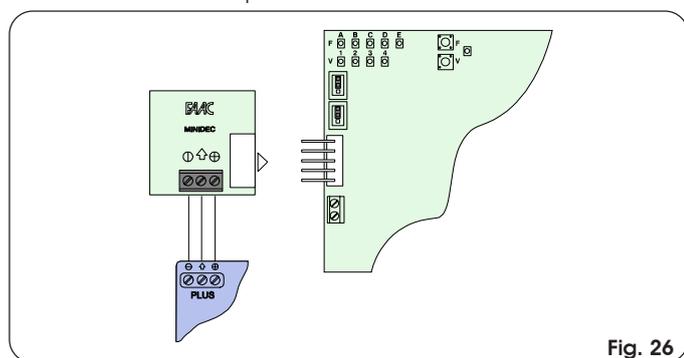


Fig. 26

8. MISE EN FONCTION

8.1. Mise en marche de l'installation

Après avoir réalisé tous les câblages décrits précédemment, alimenter l'installation pour pouvoir effectuer le diagnostic, le positionnement des aimants de fin de course, la vérification de l'état des entrées et la programmation.

8.2. Diagnostic

La LED "P" (voir Fig. 19), visible uniquement de l'intérieur du boîtier, a la fonction de diagnostic. Les états de la LED sont au nombre de 4 comme on l'indique dans le tableau suivant.

Tabl. 4 - Description de l'état de la led P

Allumée fixe	Indique la présence de courant avec la batterie chargée.
Clignotante lente (mise en marche toutes les secondes)	Indique l'absence de courant depuis de 5 minutes au maximum avec la batterie chargée. Au rétablissement du courant, la led reste allumée fixe. Si le courant continue à manquer, la led s'éteint (mode SLEEP).
Clignotante rapide (mise en marche toutes les 250 ms)	Indique la présence de courant avec la batterie déchargée (portail verrouillé). La led continue à clignoter rapidement jusqu'à ce que la batterie soit suffisamment rechargée. En cas de coupure de courant, la led s'éteint (mode SLEEP).
Éteinte	Indique une coupure de courant (mode SLEEP).

Remarque: en mode SLEEP, il suffit d'une impulsion d'OPEN pour actionner le portail (avec la batterie chargée).

8.3. Positionnement des aimants de fin de course

8.3.1. Préparation

L'opérateur DOMOGLIDE-B7 est doté d'un capteur qui, en relevant le passage de deux aimants fixés sur la partie supérieure de la crémaillère, commande l'arrêt du portail, en ouverture ou en fermeture.

Pour positionner correctement les aimants fournis, procéder comme suit :

- Assembler les aimants en fonction de la crémaillère utilisée:
 - 1) Crémaillère zinguée 30x6 module 4 (Fig. 27 - Réf. ①)
 - 2) Crémaillère zinguée 30x12 module 4 (Fig. 27 - Réf. ②)
 - 3) Crémaillère en nylon renforcé 30x20 module 4 (Fig. 27 - Réf. ③)

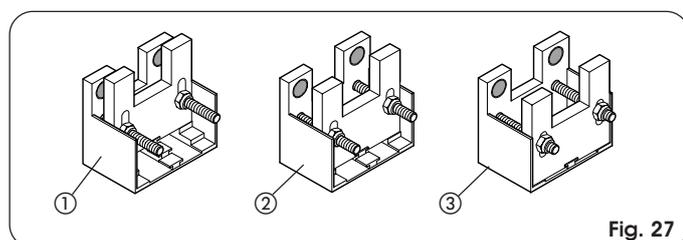


Fig. 27

8.3.2. Mise en place

- Positionner les aimants sur la crémaillère d'après la Fig. 28 Réf ①. Vérifier que la distance entre l'aimant et le corps de l'opérateur soit au max. 5 mm (Fig. 28 Réf. ②).
- Serrer définitivement les vis de fixation de l'opérateur (Fig. 11).

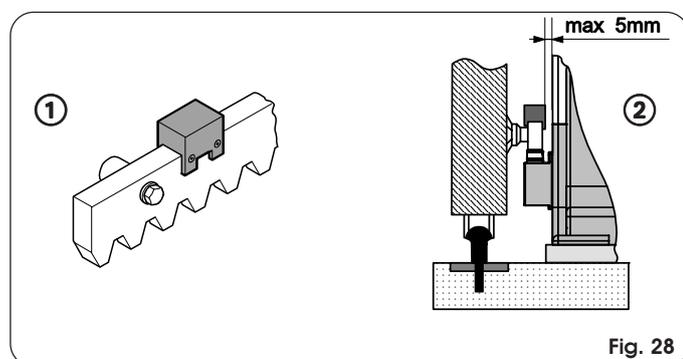


Fig. 28

8.3.3. Réglage et Fixation

- Entrer dans la fonction état des entrées en appuyant sur le poussoir P2 (Fig. 29 et par. 8.4).

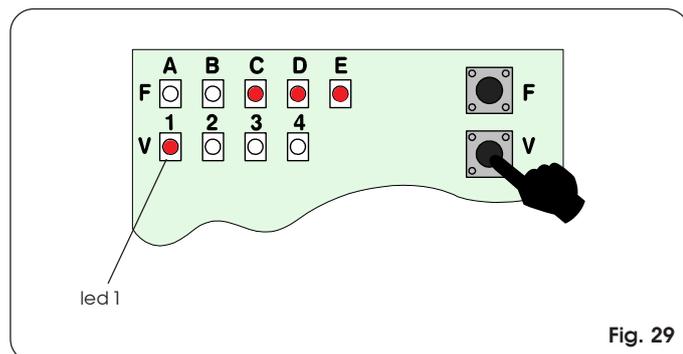


Fig. 29

- Amener manuellement le portail en position d'ouverture en laissant 2 cm à partir de l'arrêt mécanique de fin de course.
- Faire glisser l'aimant sur la crémaillère (Fig. 30) jusqu'à l'extinction de la led 1 sur la platine électronique (Fig. 29).
- Serrer les vis de fixation de l'aimant.

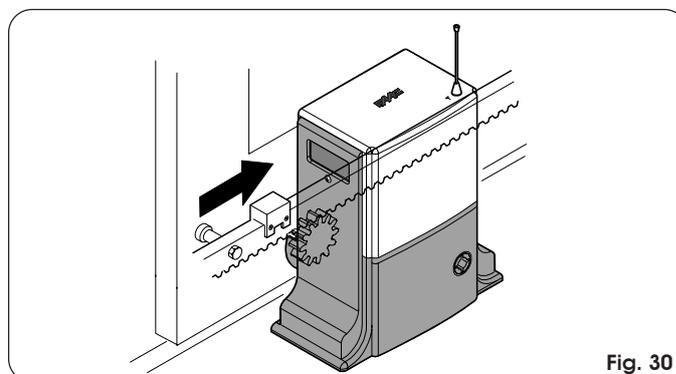


Fig. 30

- Amener manuellement le portail en position de fermeture en laissant 2 cm à partir de l'arrêt mécanique de fin de course.
- Faire glisser l'aimant sur la crémaillère (Fig. 31) jusqu'à l'extinction de la led 1 sur la platine électronique (Fig. 29).
- Serrer les vis de fixation de l'aimant.

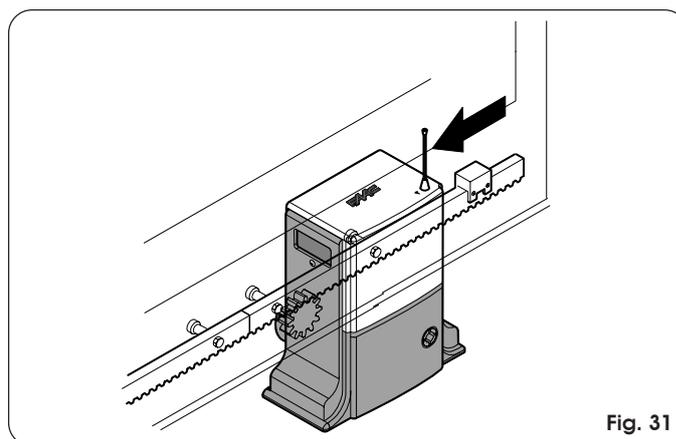


Fig. 31

8.3.4. Blocage de l'opérateur

- S'assurer que le portail soit en position de fermeture.
- Tourner la clé de déverrouillage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (Fig. 32).
- Extraire la clé de déverrouillage et la ranger dans son logement; fermer le capot de protection.
- Actionner le portail jusqu'à l'engrènement du déverrouillage.

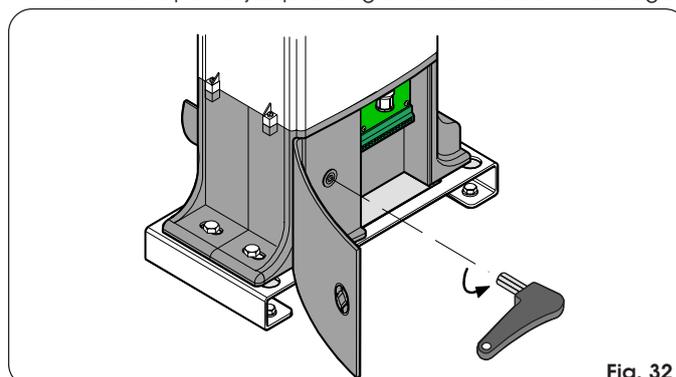
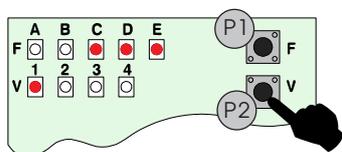


Fig. 32

8.4. Etat des entrées

La platine est dotée d'une fonction pour la vérification de l'état des entrées sur le bornier.

Dans l'état de tous les leds éteintes (tant les leds avec les lettres que celles avec les chiffres) appuyer sur le poussoir P2.



La mise en marche des Leds signale l'état des entrées d'après le Tabl. 5.

Tabl. 5 - Description des leds d'état des entrées

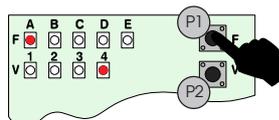
Led	Allumée (contact fermé)	Eteinte (contact ouvert)
A = Open A	Commande active	Commande inactive
B = Open B	Commande active	Commande inactive
C = Stop	Commande inactive	Commande active
D = Fsw op	Sécurités désengagées	Sécurités engagées
E = Fsw cl	Sécurités désengagées	Sécurités engagées
1 = Sensore	Capteur désengagé	Capteur engagé

Notes:

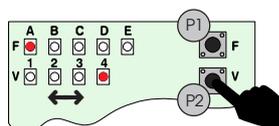
- L'état des leds avec le portail fermé au repos est indiqué en caractères gras.
- En fonction état des entrées, le poussoir P1 commande un OPEN A.

Au terme des vérifications, appuyer de nouveau sur le poussoir P2 pour sortir de la fonction état des entrées.

8.5.1. Logique de Fonctionnement



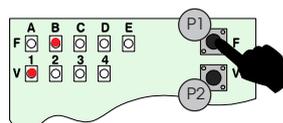
Dans l'état de toutes les Leds éteintes, appuyer sur le poussoir P1. La led A s'allume avec la led 4.



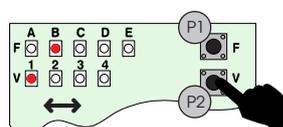
En appuyant sur la touche P2 on pourra choisir 4 logiques de fonctionnement différentes.

- A1 automatique
- A2 sécurité
- A3 automatique pas à pas
- A4 semi-automatique pas à pas (par défaut)

8.5.2 Temps de Pause



En appuyant de nouveau sur le poussoir P1, la led B s'allumera avec la led 1.



En appuyant sur la touche P2, on pourra choisir 4 temps de pause différents.

- B1 5 secondes (par défaut)
- B2 10 secondes
- B3 20 secondes
- B4 30 secondes

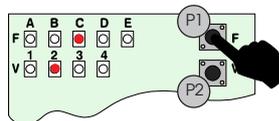
8.5. Programmation

La platine a les sélections de base suivantes:

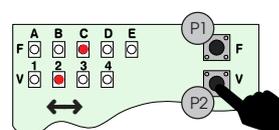
- Logique de fonctionnement: **A4**
- Temps de pause: **B1**
- Ampleur de l'ouverture partielle: **C2**
- Force statique: **D3**
- Vitesse: **E3**

Si on souhaite exécuter une programmation personnalisée (voir par. 8.5.1 à 8.5.5) et pour exécuter l'apprentissage des temps (voir par. 8.5.6) suivre les passages suivants.

8.5.3 Ampleur de l'Ouverture Partielle



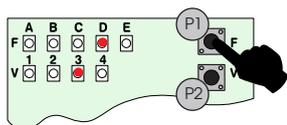
En appuyant de nouveau sur le poussoir P1, la led C s'allumera avec la led 2.



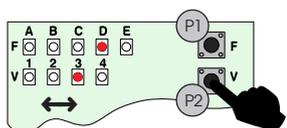
En appuyant sur la touche P2 on pourra choisir 4 ouvertures partielles différentes.

- C1 90 cm
- C2 120 cm (par défaut)
- C3 150 cm
- C4 180 cm

8.5.4 Force Statique



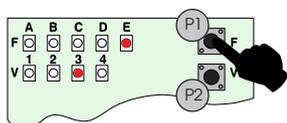
En appuyant de nouveau sur le poussoir P1, la led D s'allumera avec la led 3.



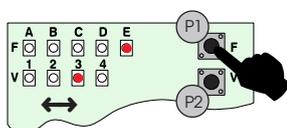
En appuyant sur la touche P2, on pourra choisir 4 forces statiques différentes.

- D1 basse
- D2 moyenne basse
- D3 moyenne haute (par défaut)
- D4 haute

8.5.5 Vitesse



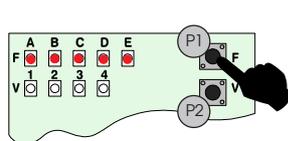
En appuyant de nouveau sur le poussoir P1, la led E s'allumera avec la led 3.



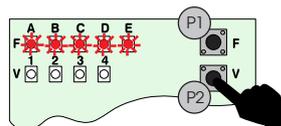
En appuyant sur la touche P2, on pourra choisir 4 vitesses différentes.

- E1 basse
- E2 moyenne basse
- E3 moyenne haute (par défaut)
- E4 haute

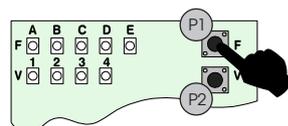
8.5.6 Apprentissage simple



En appuyant de nouveau sur le poussoir P1, les 5 leds de A à E s'allumeront.
(S'assurer que le portail est fermé et que l'opérateur est verrouillé)



En appuyant sur la touche P2 pendant 1 seconde, le portail commencera à s'actionner jusqu'à ce que l'aimant de fin de course d'ouverture engage le capteur sur l'opérateur. Durant cette phase, les 5 leds clignotent.
Au terme de l'apprentissage, les 5 leds restent allumées fixes.



Appuyer de nouveau sur le poussoir P1 pour sortir (toutes les leds sont éteintes). Donner une impulsion d'OPEN A avec la radiocommande ou le contacteur à clé pour que le portail se referme.

8.6. Etat de la lampe témoin

Si on souhaite utiliser une lampe témoin 12V-0,5W (borne 9 - 11 de J1, voir Fig. 20), dans le tableau suivant figurent les états de la lampe en fonction de la position du portail.

Tabl. 6 - Etats de la lampe témoin

Etat lampe témoin	Etat portail
Eteinte	Fermé
Allumée	Ouvert - Ouvert en pause
Clignotante	En fermeture
Allumée	En ouverture
Allumée	Bloqué

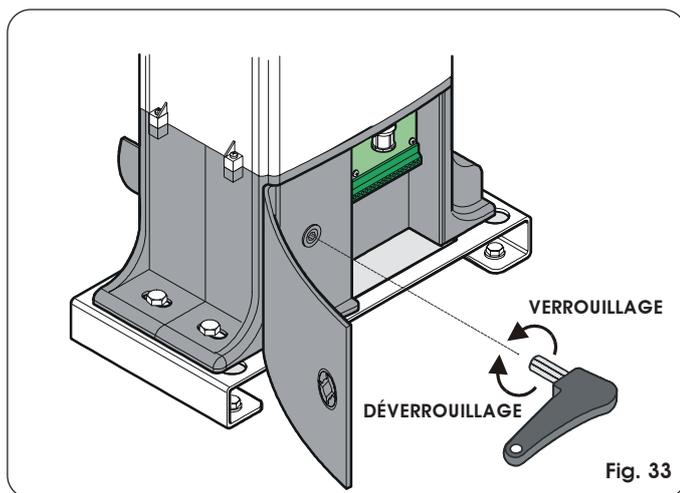
8.7. Essai de l'automatisme

Au terme de la programmation, procéder à la vérification fonctionnelle minutieuse de l'automatisme et de tous les accessoires qui y sont connectés, en particulier des dispositifs de sécurité.

9. FONCTIONNEMENT MANUEL

S'il faut actionner manuellement le portail en raison d'un dysfonctionnement de l'automatisme, agir sur le dispositif de déverrouillage comme suit:

- Ouvrir le capot de protection en utilisant une pièce de monnaie.
- Extraire la clé fournie logée à l'intérieur du capot; l'introduire dans le système de déverrouillage spécifique et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la butée mécanique (fig. 35).
- Effectuer manuellement la manœuvre d'ouverture ou de fermeture.



10. RETABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT NORMAL

Si on souhaite de nouveau bloquer le portail, agir comme suit:

- Ramener manuellement le portail en position fermée.
- Tourner la clé de déverrouillage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à la butée mécanique (Fig. 35).
- Extraire la clé de déverrouillage et la ranger dans son logement; fermer le capot de protection.
- Actionner le portail jusqu'à l'engrènement du déverrouillage.

11. ENTRETIEN

Effectuer les opérations suivantes au moins tous les six mois:

- Vérification du réglage de l'anti-écrasement.
- Contrôle de l'efficacité du système de déverrouillage.
- Contrôle de l'efficacité des dispositifs de sécurité et des accessoires.

12. RÉPARATIONS

Pour les réparations éventuelles, s'adresser aux Centres de Réparation agréés.

13. REMARQUES

Zone réservée pour les remarques, présentée sous forme de grille à points.

Tab. 7 / a

IMPULSIONS			
LOGIQUE "A1"	OPEN-A	OPEN B	STOP
ÉTAT PORTAIL FERMÉ	Ouvre le(s) vantail(-aux) et referme après le temps de pause		Aucun effet (OPEN inhibé)
OUVERT en PAUSE	Recharge le temps pause		Aucun effet
EN FERMETURE	Rouvre immédiatement le(s) vantail(-aux)		Bloque le fonctionnement
EN OUVERTURE	Aucun effet		Aucun effet
BLOQUÉ	Ferme le (s) vantail (-aux)		Aucun effet

Tab. 7 / b

IMPULSIONS			
LOGIQUE "A2"	OPEN-A	OPEN B	STOP
ÉTAT PORTAIL FERMÉ	Ouvre le(s) vantail(-aux) et referme après le temps de pause		Aucun effet (OPEN inhibé)
OUVERT en PAUSE	Referme immédiatement le(s) vantail(-aux)		Aucun effet
EN FERMETURE	Rouvre immédiatement le(s) vantail(-aux)		Bloque le fonctionnement
EN OUVERTURE	Referme immédiatement le(s) vantail(-aux)		Inverfit immédiatement en fermeture
BLOQUÉ	Ferme le (s) vantail (-aux)		Aucun effet

Tab. 7 / c

IMPULSIONS			
LOGIQUE "A3"	OPEN-A	OPEN B	STOP
ÉTAT PORTAIL FERMÉ	Ouvre le(s) vantail(-aux) et referme après le temps de pause		Aucun effet (OPEN inhibé)
OUVERT en PAUSE	Bloque le fonctionnement		Aucun effet
EN FERMETURE	Rouvre immédiatement le(s) vantail(-aux)		Aucun effet
EN OUVERTURE	Bloque le fonctionnement		Inverfit immédiatement en fermeture
BLOQUÉ	Ferme le (s) vantail (-aux)		Aucun effet

Tab. 7 / d

IMPULSIONS			
LOGIQUE "A4"	OPEN-A	OPEN B	STOP
ÉTAT PORTAIL FERMÉ	Ouvre le(s) vantail(-aux)		Aucun effet (OPEN inhibé)
OUVERT	Referme immédiatement le(s) vantail(-aux)		Aucun effet
EN FERMETURE	Bloque le fonctionnement		Bloque le fonctionnement
EN OUVERTURE	Bloque le fonctionnement		Inverfit immédiatement en fermeture
BLOQUÉ	Après OPEN: Reprend le mouvement en sens inverse Après STOP: Referme immédiatement le(s) vantail(-aux)		Aucun effet (si elle doit ouvrir, elle inhibe OPEN)

Guide pour résoudre les problèmes

Anomalie	Causes possibles	Solution
Led P de la platine éteinte.	Coupure de courant depuis plus de 5 minutes avec batterie chargée.	Une impulsion d'OPEN suffit pour actionner le portail.
	Coupure de courant avec batterie déchargée	Le portail restera verrouillé jusqu'au rétablissement du courant et jusqu'à la recharge suffisante de la batterie
Automatisme verrouillé. Aucune commande ne parvient à l'actionner (radiocommande ou sélecteur à clé)	Batteries déchargées.	Contrôler si la led P de la platine est éteinte ou si elle clignote rapidement. Dans ce cas, laisser les batteries se recharger.
	Bornes de STOP (3) et FSW (4 et 5) non connectées.	Contrôler les câblages d'après les instructions et vérifier la mise en marche correcte des leds C, D, E dans l'état des entrées.
	Fusible de la platine grillé.	Contrôler et éventuellement remplacer le fusible (F20A).
Automatisme verrouillé. Seule la commande à clé l'actionne.	Coupure de courant pendant plus de 24 heures.	Le récepteur radio est de nouveau activé au rétablissement du courant ou en donnant une impulsion avec le sélecteur à clé; dans ce cas, si en l'espace des 24 heures successives, le courant n'est pas rétabli, le récepteur est de nouveau désalimenté.
	Radiocommande en panne.	Vérifier avec une autre radiocommande le fonctionnement correct de l'installation, et éventuellement remplacer la radiocommande défectueuse.
	Platine récepteur en panne.	Si l'automatisme est verrouillé même après s'être assuré que la radiocommande n'est pas en panne, remplacer la platine du récepteur.
Automatisme verrouillé. Le moteur tourne, mais le portail ne s'actionne pas.	Le moteur a atteint le fin de course mécanique.	Placer les aimants de fin de course d'après l'instruction.
L'automatisme invertit le sens durant le mouvement sans raison.	Force trop faible (rencontre avec un obstacle factice).	Vérifier qu'aucun obstacle ne se trouve sur le parcours du portail, comme des cailloux ou du bitume et augmenter la force statique du moteur.
L'automatisme effectue toute la course d'ouverture/fermeture en ralentissement, ou bien il s'arrête sur le fin de course sans ralentir.	Apprentissage pas exécuté correctement.	Exécuter l'apprentissage d'après les instructions.
	La position de l'aimant de fin de course est erronée.	Vérifier la position des fins de course d'après l'instruction et exécuter de nouveau l'apprentissage.
Le portail atteint la butée mécanique à pleine vitesse.	La position de l'aimant de fin de course est erronée.	Vérifier la position des fins de course d'après l'instruction et exécuter de nouveau l'apprentissage.

Instructions pour l'utilisateur

AUTOMATISME DOMOGLIDE-B7

Lire attentivement les instructions avant d'utiliser le produit et les conserver pour toute nécessité future.

NORMES GENERALES DE SECURITE

S'il est correctement installé et utilisé, l'automatisme DOMOGLIDE-B7 garantit un haut niveau de sécurité.

Par ailleurs quelques normes simples de comportement peuvent éviter les accidents:

- Ne pas transiter par le portail quand ce dernier est en mouvement. Avant de transiter par le portail, attendre l'ouverture complète.
- Ne stationner en aucun cas sur la voie du mouvement du portail.
- Ne pas stationner et interdire aux enfants et aux tiers de stationner près de l'automatisme; ne pas y interposer d'objets; respecter plus encore cette norme durant le fonctionnement.
- Eloigner de la portée des enfants les radiocommandes ou tout autre générateur d'impulsions, pour éviter tout actionnement involontaire de l'automatisme.
- Interdire aux enfants de jouer avec l'automatisme.
- Ne pas empêcher volontairement le mouvement du portail.
- Eviter que des branches ou des arbustes n'entravent le mouvement du portail.
- Faire en sorte que les systèmes de signalisation lumineuse soient toujours fiables et bien visibles.
- N'agir manuellement le portail qu'après l'avoir déverrouillé.
- En cas de dysfonctionnement, déverrouiller le motoréducteur pour permettre l'accès et attendre l'intervention technique du personnel qualifié.
- Avant d'intervenir sur le déverrouillage manuel, débrancher les batteries.
- Ne jamais modifier les composants faisant partie du système d'automatisme.
- Eviter toute tentative de réparation ou d'intervention directe et s'adresser uniquement à un personnel qualifié.
- Faire vérifier, tous les six mois au moins, la fiabilité de l'automatisme, des dispositifs de sécurité et des accessoires.

DESCRIPTION

Ces instructions sont valables pour le modèle suivant:

FAAC DOMOGLIDE-B7

L'automatisme FAAC DOMOGLIDE-B7 pour portails coulissants domestiques est constitué par un opérateur électromécanique irréversible, alimenté à 12 Vcc et associé à une armoire électronique dotée d'une batterie de fonctionnement (et non pas de back-up), qui garantit le fonctionnement de l'automatisme même en cas de coupure de courant.

Le système irréversible garantit le blocage mécanique du portail quand le moteur n'est pas en fonction. Un déverrouillage manuel permet de manœuvrer le portail en cas de dysfonctionnement. Le fonctionnement du motoréducteur est géré par une centrale électronique de commande, logée à l'intérieur du motoréducteur avec un degré de protection adéquat contre les agents atmosphériques.

Le portail se trouve normalement en position de fermeture.

Quand la centrale électronique reçoit une commande d'ouverture par l'intermédiaire de la radiocommande ou de tout autre générateur d'impulsion, elle actionne le motoréducteur obtenant le mouvement du portail, jusqu'à la position d'ouverture qui

permet l'accès.

Si on a sélectionné le fonctionnement automatique, les vantaux se referment d'eux-mêmes au bout du temps de pause sélectionné.

Si on a sélectionné le fonctionnement semi-automatique, envoyer une deuxième impulsion pour obtenir la refermeture.

Une impulsion de stop (si prévue) arrête toujours le mouvement. Pour le comportement détaillé de l'automatisme dans les différentes logiques de fonctionnement, contacter l'Installateur. Les automatismes comprennent des dispositifs de sécurité qui empêchent le mouvement du portail quand un obstacle se trouve dans la zone qu'ils protègent.

L'automatisme DOMOGLIDE-B7 est doté d'un dispositif réglable d'anti-écrasement qui, en cas de contact avec un obstacle, invertit le mouvement du portail.

La signalisation lumineuse indique le mouvement en cours du portail.

FONCTIONNEMENT MANUEL

S'il est nécessaire d'actionner manuellement le portail en raison d'un dysfonctionnement de l'automatisme, agir sur le dispositif de déverrouillage comme suit:

- Ouvrir le capot de protection en utilisant une pièce de monnaie.
- Extraire la clé fournie rangée à l'intérieur du capot; l'introduire dans le système de déverrouillage spécifique et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la butée mécanique (Fig. 1).
- Effectuer manuellement la manœuvre d'ouverture ou de fermeture.

RETABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT NORMAL

- Ramener manuellement le portail en position fermée.
- Tourner la clé de déverrouillage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à la butée mécanique (Fig. 1).
- Extraire la clé de déverrouillage et la ranger dans son logement; fermer le capot de protection.
- Actionner le portail jusqu'à l'engrènement du déverrouillage.

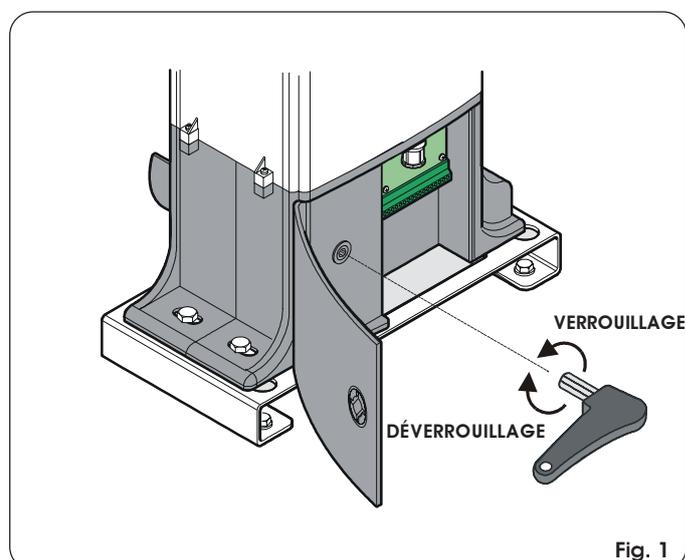


Fig. 1